A photograph of the entrance to Ngoma Women's Prison. The entrance is a large metal gate with a sign above it that reads "RCS NGOMA WOMEN'S PRISON". The gate is set within a brick wall. The ground in front of the gate is muddy and has some puddles. There are some small bushes on the left side of the gate.

RCS  
NGOMA WOMEN'S PRISON



**Fondation DiDé**  
**(Dignité en Détention)**

**RAPPORT ANNUEL 2018**



# Sommaire

<b>Edito</b>	<b>4</b>
<b>Fondation DiDé</b>	<b>5</b>
Conseil de Fondation	5
Bureau de Genève	5
Délégation de Kigali	5
<b>Femmes détenues, mères et leurs enfants en détention: DiDé étend son approche</b>	<b>8</b>
Femmes détenues	8
Mères et enfants en détention	8
Premières interventions à la Prison de Ngoma	9
<b>Projet de protection des droits humains au sein du système de justice pénale rwandaise</b>	<b>12</b>
Finances	13
Remerciements	17



# Edito

2018 fut pour la Fondation DiDé une année caractérisée par une expansion et une consolidation de sa présence au Rwanda en vue de pérenniser les bénéfices des actions menées. Forte de son expérience dans l'accompagnement psychosocial des mineurs en détention au Rwanda, DiDé a en particulier étendu son approche au bénéfice des femmes de la Prison de Ngoma.

L'expertise que la Fondation a acquise au cours de ces années en termes de suivi psychosocial et en santé mentale des mineurs privés de liberté est reconnue et appréciée par les partenaires locaux, en particulier par les acteurs institutionnels. C'est dans ce contexte que les autorités pénitentiaires rwandaises, convaincues de l'importance de renforcer en milieu carcéral l'intégration de la santé mentale dans le suivi des détenus, nous ont demandé de les accompagner dans leur volonté d'améliorer les conditions de détentions des femmes.

Cela, notamment, par la mise en place de conditions de vie qui répondent aux besoins spécifiques de celles-ci.

Bien qu'elles ne représentent que le 6,5% de la population carcérale rwandaise, les femmes en détention ont des besoins particuliers qui sont souvent négligés.

Ces besoins, reconnus au niveau international par les « Règles des Nations Unies concernant le traitement des détenues et l'imposition de mesures non privatives de liberté aux délinquantes » (Règles des Nations Unies de Bangkok) concernent notamment les soins de santé et touchent en particulier une certaine classe de détenues: les femmes enceintes, les mères allaitantes et les mères vivant en prison avec leurs enfants. De plus, ces règles affirment la nécessité d'adapter l'accompagnement en santé mentale, les programmes de réinsertion, la formation du personnel pénitentiaire et le droit de visite aux spécificités des femmes. Rappelons également que « l'Ensemble de règles minima révisées des Nations Unies pour le traitement des détenus » (Règles Nelson Mandela) a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2015 et présente les normes minima de bonne organisation pénitentiaire, pour garantir notamment le respect des droits des détenus.

Au Rwanda, malgré des conditions matérielles de dé-

tention qui se sont améliorées notamment pour ce qui concerne la nourriture et l'accès aux soins, l'état psychologique de ces femmes demeure très précaire. Ayant perdu pour l'immense majorité d'entre elles le contact avec leurs enfants, leur famille, leur mari, elles se sentent abandonnées et rejetées.

Dans ce cadre, la situation des détenues enceintes, allaitantes ou accompagnées de leurs enfants mérite une attention particulière. Elles doivent faire face à l'angoisse supplémentaire de devoir se séparer de leurs enfants lorsqu'ils atteignent l'âge de 3 ans, cela tel que prévu dans la loi rwandaise.

Nous sommes donc convaincus de la nécessité de mettre à disposition des femmes en détention et de leurs enfants, un accompagnement adéquat permettant de préserver leur dignité et de les préparer à la réintégration.

Acceptant donc la demande de soutien adressée par les autorités pénitentiaires, la Fondation DiDé a démarré un projet qui s'adresse aux femmes détenues de la Prison de Ngoma et, en particulier, aux détenues mères qui vivent en prison avec leurs enfants.

C'est pour nous la possibilité de mettre notre expertise à disposition d'une population carcérale vulnérable, tout en l'adaptant à ses spécificités, et d'étendre notre champ d'intervention.

Toujours dans une logique de consolidation et d'élargissement de notre approche et de volonté d'acquérir des nouvelles expériences, DiDé a décidé de se joindre à l'ONG « Rwanda Bridges to Justice » dans un projet interdisciplinaire qui intègre réhabilitation psychosociale et consultation juridique ; approche complémentaire visant le renforcement de la protection des droits humains au sein du système de justice pénale rwandais. DiDé restant engagée et prête à relever ces défis ainsi qu'à poursuivre nos actions en faveur des détenues et des détenus rwandais, nous espérons pouvoir compter sur votre important soutien !



Barbara Hintermann  
Présidente

# Fondation DiDé

## Conseil de Fondation

Au niveau stratégique, le Conseil de Fondation a réaffirmé sa volonté d'accompagner et de renforcer la Délégation de DiDé à Kigali dans une démarche visant son autonomisation et la création d'une entité nationale (ONG) légalement reconnue et enregistrée comme telle d'ici fin 2019.

Par ailleurs, en 2018, le Conseil a nommé Vice-président de la Fondation M. Yvan Sturm qui depuis de nombreuses années soutient DiDé et met à disposition son expérience et ses connaissances du domaine humanitaire.

Le Conseil est composé de :

Barbara Hintermann – Présidente

Yvan Sturm – Vice-Président

Christian Converset – Membre

Jean-Luc Imhof – Membre

Philippe Pasquier – Membre

Sophie Barbey – Membre

## Bureau de Genève

Le secrétariat de la Fondation DiDé (basé à Genève) a fonctionné en 2018 grâce à trois salariées employées à temps partiel appuyées par l'expertise des membres du Conseil de Fondation.

Celui-ci composé par Nathalie Mastail-Hirosawa (chargée du bureau) s'est vu renforcé dès la fin de l'été par Gayané Naroyan en tant que collaboratrice stagiaire chargée du suivi de projets et de la communication et dès décembre par Danica Mondet, comptable et responsable de l'administration et des ressources humaines.

L'équipe a également bénéficié du soutien professionnel ponctuel de bénévoles expérimentés dans les domaines du développement et de l'aide humanitaire.

## Délégation de Kigali

Deux nouveaux collaborateurs se sont joints en cours d'année à la délégation de DiDé à Kigali, à savoir une psychologue et un chargé de suivi et d'évaluation de projet. Ils viennent consolider une équipe de plus en plus solide et autonome qui assure efficacement l'implémentation des projets et assure les relations avec les partenaires locaux.

Elle est aujourd'hui composée de :

Odette Mukansoro (Déléguée régionale)

Sophie Musabeyszu (Psychologue)

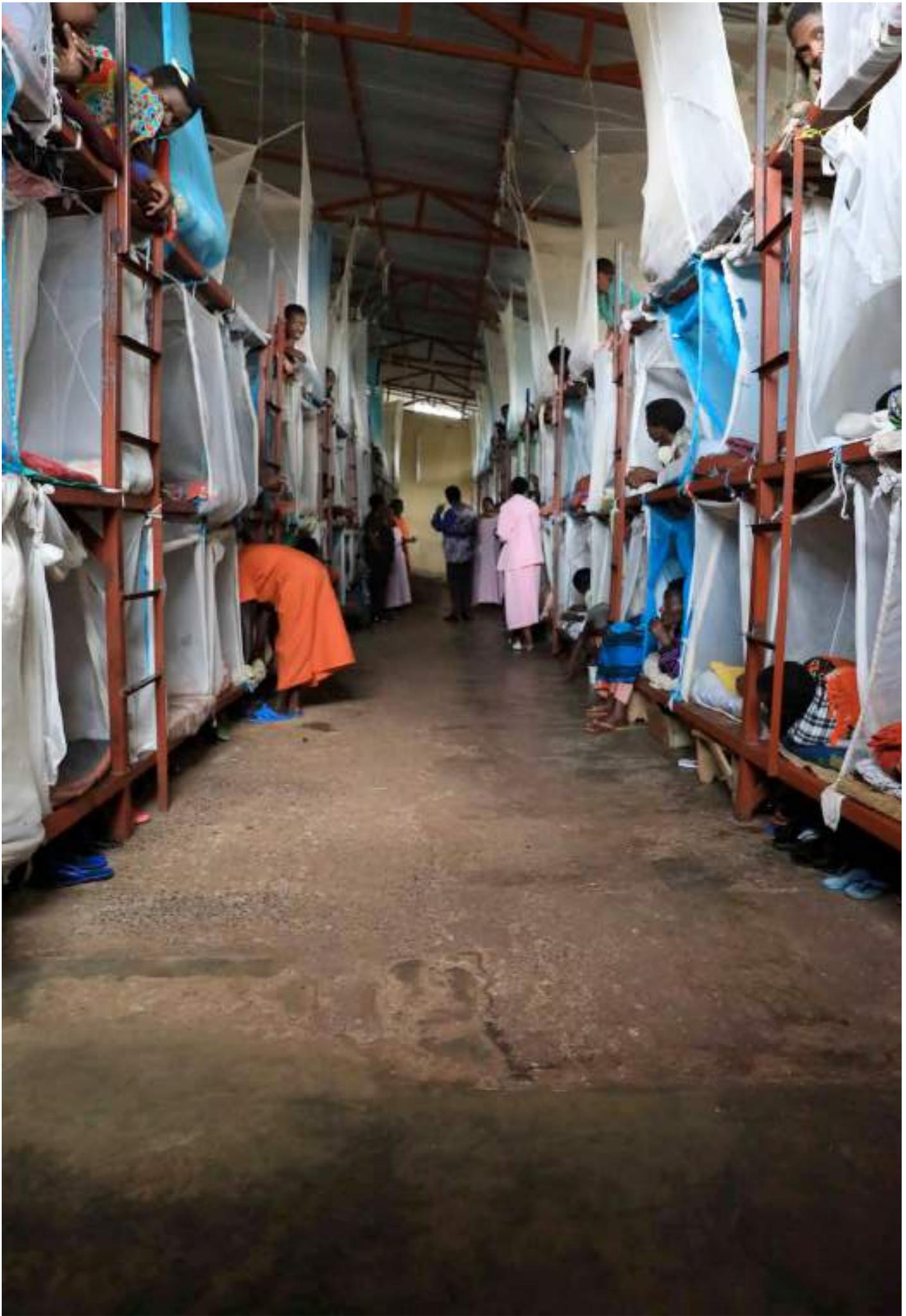
Augustin Nziguheba (Psychologue consultant)

Eugène Rutembessa (Psychologue consultant)

Viateur Bicali (Chargé de suivi de projet)

Pierre Sindi (Comptable)





# Femmes détenues, mères et leurs enfants: DiDé étend son approche

## Femmes détenues

Dans la société rwandaise, les femmes ont une place très importante, notamment dans le cadre familial. Lorsqu'elles sont en détention, les liens avec leurs proches deviennent souvent rares voire disparaissent. Leurs familles les considèrent comme des criminelles ou des personnes de mauvaise réputation. Elles se sentent alors seules, coupables et rejetées. Avec un niveau d'éducation souvent faible et sans un suivi psychosocial professionnel, elles ont des difficultés à faire face à leurs ressentis et vécus, à leur quotidien et définitivement à envisager leur réinsertion.

## Mères et enfants en détention

Les mères sont le véritable pilier de la famille au Rwanda. Elles sont responsables du ménage et des enfants, de l'éducation et de la transmission de la culture traditionnelle. Détenues, elles ne peuvent plus assurer les tâches et les responsabilités qui leur sont dévolues et se trouvent dépourvues de leur rôle social. Elles sont ainsi extrêmement fragilisées et vulnérables. Devenir mère en prison ou se séparer de son enfant lorsqu'il atteint l'âge de trois ans, ne sachant souvent pas à qui le confier, sont autant de facteurs aggravant une angoisse quasi quotidienne.

Pour les enfants, grandir dans un environnement fermé, sans contacts avec le monde extérieur et dans un contexte punitif a des conséquences sur leur développement et leur bien-être psychosocial. La séparation est un élément traumatique supplémentaire lorsqu'elle advient brutalement, incompréhensible pour un jeune enfant de trois ans. Cette séparation ne peut qu'entraîner un sentiment d'abandon intense et entraver son développement psycho-affectif, en lui imposant le deuil précoce de la relation maternelle.

Tant pour les femmes que pour les enfants des espaces, des activités ainsi qu'un suivi psychosocial adaptés sont dès lors des éléments incontournables pour une prise en charge adéquate. Au cours des dernières années, c'est progressivement que les autorités rwandaises ont pris conscience de la nécessité d'apporter un régime circonstancié et plus approprié aux femmes en détention. Elles ont ainsi décidé en 2013 de regrouper les femmes détenues dans cinq prisons. Actuellement, deux établissements pénitentiaires sont destinés aux femmes.

Appréciant le travail effectué dès 2014 par DiDé auprès des mineurs du Centre de Rééducation de Nyagatare, elles ont demandé à la Fondation de les soutenir dans la prise en charge des femmes en détention. C'est ainsi qu'une première analyse réalisée par DiDé dans les prisons pour femmes de Ngoma et de Nyamagabe a permis de mieux cibler leurs besoins particuliers.

Souvent abandonnées par leurs familles, peu ou pas formées voire analphabètes, les femmes – âgées pour certaines – sont dès lors encore plus fragiles. À cela s'ajoute le rôle de mères qu'elles ont perdu ou qu'elles perdent dès que leurs enfants ont 3 ans. C'est ainsi que durant leur détention les divers besoins spécifiques en termes de santé mentale selon les tranches d'âge émergent et qu'un soutien devient nécessaire cela non seulement dans le cadre de leur vécu quotidien mais également en vue de leur réintégration.

# Premières interventions à la Prison de Ngoma

Basée sur l'analyse réalisée, DiDé a adapté son approche initiale. Elle a choisi, en accord avec les autorités concernées, d'intervenir à la prison de Ngoma. Celle-ci, située au Sud-Est du pays, accueille plus de 1'000 détenues (en grande majorité condamnées) et une centaine d'enfants de moins de 3 ans. Vu la complexité et la spécificité de la situation, la Fondation a, dans un premier temps, privilégié l'intervention en faveur des femmes enceintes et des mères avec enfants.

La création d'une crèche permet l'apprentissage de la socialisation pour les très jeunes enfants. Ils établissent de nouveaux liens significatifs avec d'autres personnes de référence, soit les éducatrices qui les prennent en charge. Les mères ont du temps pour elles-mêmes qu'elles investissent dans l'apprentissage et la formation (cours d'alphabétisation, apprentissage de métiers artisanaux) préparant ainsi leur réinsertion.

À l'âge de 3 ans, conformément à la loi rwandaise, l'enfant doit quitter la prison et se séparer de sa mère. La Fondation a mis en place un dispositif permettant de rendre ce moment très délicat plus progressif et moins traumatique. Des contacts préalables au placement de l'enfant sont organisés avec des visites dans les familles d'origine ou d'accueil afin de familiariser les enfants aux nouvelles personnes qui vont les prendre en charge ainsi qu'à de nouveaux lieux de vie. Ces visites permettent de se préparer à une séparation qui sera moins brutale. Ce dispositif offre donc aux enfants plus de moyens pour affronter ce passage délicat de leur existence.

Les visites des familles d'origine ou d'accueil à la prison rassurent également les mères. Elles peuvent ainsi tisser ou maintenir un petit lien avec les personnes qui vont prendre en charge leur enfant.

Enfin il est également indispensable d'adapter le dispositif d'accompagnement psychosocial afin de suivre de manière ciblée les mères qui se préparent à la séparation.

Le travail mené par les psychologues et les groupes de parole organisés dans les prisons restent des ressources fondamentales en cas de difficultés importantes et aident les mères à rendre moins difficile ce

moment.

Les objectifs du projet débuté en 2018 et d'une durée prévue de 3 ans sont l'amélioration des conditions de vie durant la période de détention et une réelle préparation à la réintégration des détenues et des enfants.

Pour ce faire, il s'agit notamment de mettre en place des cours d'alphabétisation et des formations à certains métiers artisanaux ; de soutenir les détenues via des activités psychosociales telles que les groupes de paroles ou par un accompagnement individuel psychologique pour les plus vulnérables. Enfin de préparer les mères et les enfants à la séparation.

La première année du projet a permis de :

- démarrer des travaux de construction et d'aménagement permettant la création d'espaces adaptés à l'apprentissage et à l'accompagnement psychosocial et en santé mentale ;
- sélectionner et former les « paires éducatrices » recrutées au sein des détenues. Celles-ci aident les psychologues à identifier les détenues ayant besoin d'un suivi individualisé et participent à l'animation des groupes de parole ;
- traduire 4 outils de diagnostic en santé mentale en kinyarwanda ;
- mettre en place le dispositif d'identification, de sensibilisation et de suivi des familles d'origine ou d'accueil en partenariat avec la Direction du Service Pénitentiaire et les autorités locales.

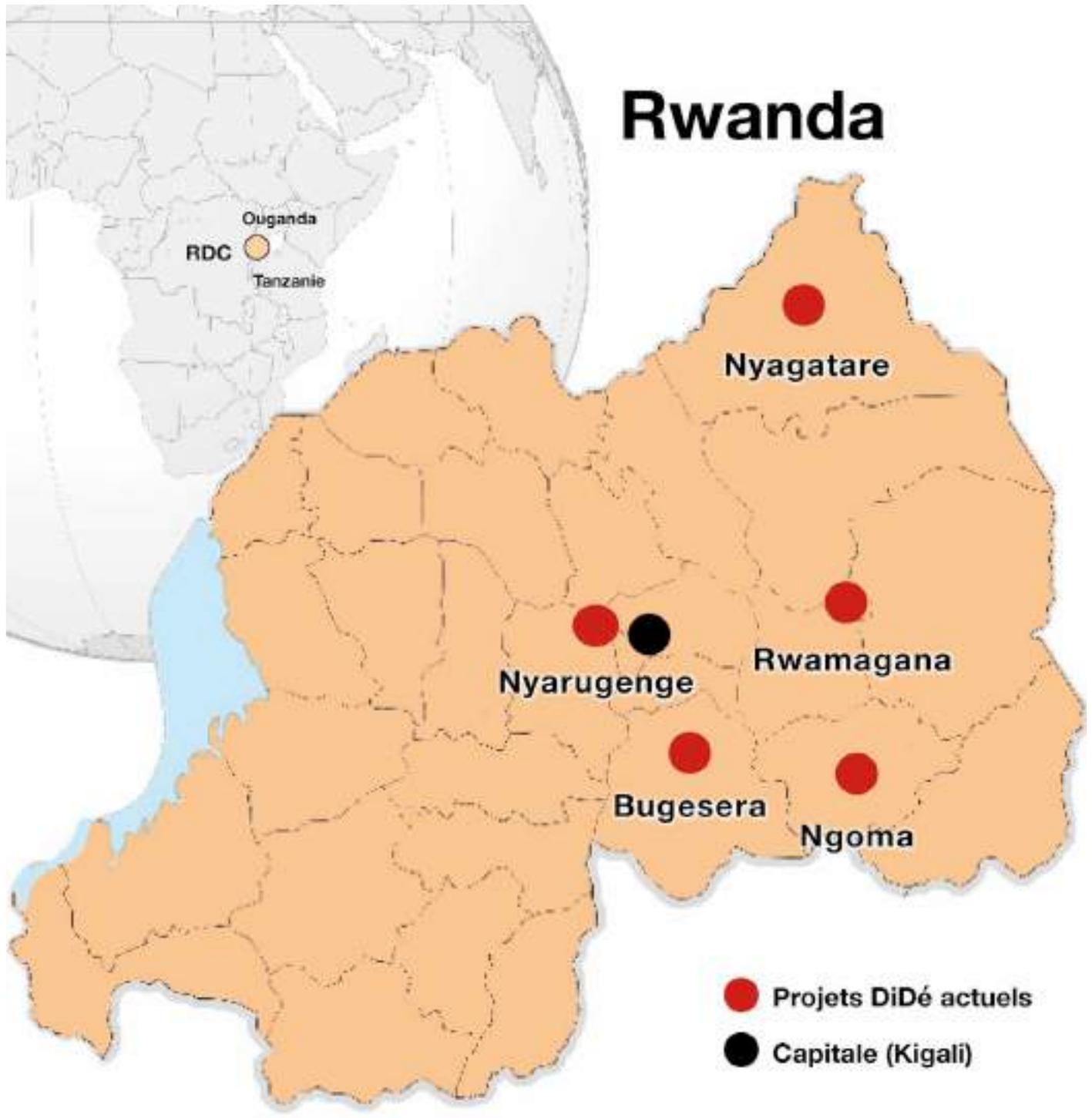
En 2018, 167 détenues identifiées comme ayant besoin d'un suivi individuel ont bénéficié d'un accompagnement spécifique, 17 enfants ont été préparés à la séparation et réintégrés avec succès et 15 « paires éducatrices » ont été formées.

Budget total sur 3 ans : 898'306 CHF

Partenaires : Ville de Leuze et Rwanda Correctional Service

Ballieur actuel : Wallonie-Bruxelles International





# Projet de protection des droits humains au sein du système de justice pénale rwandaise

En 2018, la Fondation DiDé a également étendu son approche et ses interventions dans trois nouveaux établissements pénitentiaires rwandais – les prisons de Bugesera (3'000 hommes détenus), Nyarugenege (plus de 8'000 femmes et hommes détenus) et Rwamagana (12'000 détenus hommes) – et cela dans le cadre d'un projet développé en partenariat avec l'ONG «Rwanda Bridges to Justice » (RBJ).

Ce projet, d'une durée de trois ans, vise une meilleure protection des droits humains dans le système de Justice Pénale rwandais. Il se base sur la collaboration entre RBJ, une organisation spécialisée dans le domaine juridique et DiDé, organisation experte dans la prise en charge psychosociale et la santé mentale.

Cette collaboration permet, d'une part de soutenir juridiquement les personnes en détention qui ont été victimes d'abus des droits humains et, d'autre part, de leur proposer un accompagnement psychosociale et lorsque nécessaire en santé mentale.

Ces activités sont complétées par des formations et des événements de sensibilisation qui visent à renforcer les capacités des acteurs locaux de la Justice Pénale, de les sensibiliser à l'importance de la santé mentale dans le milieu carcéral, ainsi que de conscientiser les détenus, les détenues et les communautés locales sur les droits humains.

La première année du projet a permis de :

- sensibiliser au principe de présomption d'innocence un total de plus de 10'000 personnes en situation de détention, membres de la communauté, représen-

tants des autorités institutionnelles et représentants de la Société Civile ;

- former 69 acteurs du système de Justice Pénale aux techniques d'enquête et aux techniques de défense criminelle ainsi que de les sensibiliser à l'importance de prendre en compte la composante « santé mentale » ;
- démarrer des travaux de construction de salles de consultation psychologique et juridique dans les prisons concernées ;
- sélectionner et former les « pairs éducateurs / éducatrices » à l'identification de manifestations de détresse psychologique, à l'utilisation des outils de diagnostics et à l'animation des groupes de parole ;
- mettre en place le dispositif d'identification et de suivi des cas nécessitant un soutien individualisé ;
- démarrer les groupes de parole.

En 2018, une cinquantaine de groupes de parole se sont créés et 586 personnes ont bénéficié d'un suivi psychologique individualisé.

Budget total sur 3 ans : 476'266,35 EUR

Budget DiDé sur 3 ans : 142'829 EUR

Partenaires : Rwanda Bridges to Justice / International Bridges to Justice  
Rwanda Correctional Service

Bailleurs actuels : Union Européenne et British High Commission  
(bureau de Kigali).

# Finances

CHF

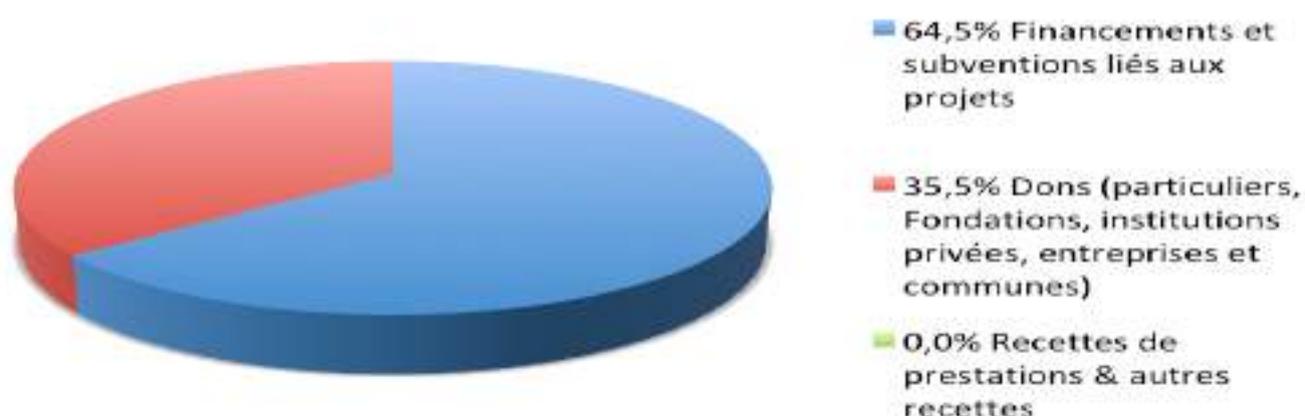
## Bilan

<b>ACTIF</b>	<b>122'239.23</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>117'020.93</b>
Liquidités et titres	102'201.65
Impôt anticipé	3.50
Actifs de régularisation	14'815.78
<b>Actif immobilisé</b>	<b>5'218.30</b>
Immobilisations financières	4'809.15
Matériel informatique	409.15
<b>PASSIF</b>	<b>122'239.23</b>
<b>Fonds étrangers</b>	<b>14'765.42</b>
Passifs de régularisation	11'465.42
Autres dettes à court terme	3'300.00
<b>Fonds affectés</b>	<b>27'437.75</b>
<b>Fonds affectés - projets en cours</b>	<b>21'992.20</b>
Fonds Ngozi/Burundi (mineurs)	5'768.73
Fonds expertise et diffusion, projet Rwanda - Genève	7'419.07
Fonds Rwanda (provenance: British High Commission)	8'551.00
Fonds Rwanda (provenance: Wallonie-Bruxelle International)	253.40
<b>Fonds affectés - en attente de projets</b>	<b>5'445.55</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>80'036.06</b>
<b>Fonds libres</b>	<b>80'036.06</b>
Capital de dotation	1'000'000.00
Pertes reportées	-886'992.73
Bénéfice (-Perte) de l'exercice	-32'971.21

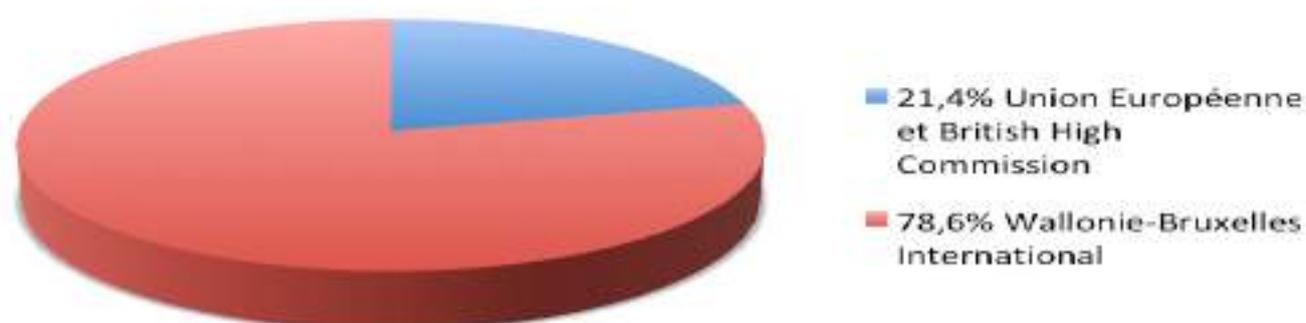
	<b>CHF</b>	<b>%</b>
<b>Recettes d'exploitation</b>	<b>159'636.30</b>	<b>100%</b>
Financements et subventions liés aux projets	103'020.60	64.5%
Dons (particuliers, Fondations, institutions privées, entreprises, communes)	56'615.70	35.5%
Recettes de prestations & autres recettes	0.00	0.0%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>273'391.51</b>	<b>100%</b>
Frais directs de projets	176'471.10	64.5%
Frais administratifs	96'920.41	35.5%
<b>Bénéfice/- perte opérationnel(le)</b>	<b>-113'755.21</b>	
<b>Résultat financier</b>	<b>763.68</b>	
<b>Revenus hors exploitation (de sous-location et autres)</b>	<b>13'800.00</b>	
<b>Autres résultats (produits et charges hors période)</b>	<b>-7'230.18</b>	
<b>Résultat annuel I</b>	<b>-106'421.71</b>	
<b>Variations des fonds affectés</b>	<b>73'450.50</b>	
Attributions aux fonds affectés	-103'020.60	
Prélèvements dans les fonds affectés	176'471.10	
<b>Résultat annuel II</b>	<b>-32'971.21</b>	

# Recettes d'exploitation

## Répartition par type de recette



## Répartition par bailleurs et donateurs



# Charges d'exploitation





# Remerciements

Le soutien que vous, donateurs et donatrices privé-es, bailleurs de fonds, partenaires et bénévoles nous apportez, permet aux détenues et détenus rwandais de préserver leur dignité.

En se formant, en acquérant de nouvelles compétences, ils voient leurs chances de se réinsérer dans la société augmenter et les risques de récidive diminuer.

**Nos projets et nos actions ne pourraient pas avoir lieu sans vous ! Nous tenons donc à vous remercier chaleureusement !**

## Fondations

- La Fondation Coromandel

## Communes et villes de Suisse

- La Ville de Genève
- La Commune de Troinex

## Bailleurs internationaux

- L'Union Européenne
- La British High Commission
- La Wallonie-Bruxelles International

Ainsi que divers dons d'entreprises, d'églises et de particuliers.



## Contact

En Suisse  
34 rue de St-Jean, 1203 Genève  
+41 22 800 39 09  
dide@dide.ch  
www.dide.ch

Au Rwanda  
Fondation DiDé Rwanda  
KN 1-Rd Immeuble n° 54 · Mu-  
hima  
BP 3772  
Kigali  
dide.kigali@dide.ch

## Faire un don

CCP : 12-15795-7  
Compte bancaire UBS  
N° 240-203408.00W  
Clearing 240  
IBAN : CH49 0024 0240 2034  
0800W

## Rédaction

Gayané Naroyan  
Sandra Dessimoz

## Graphisme

Gayané Naroyan  
Nathalie Mastail-Hirosawa

## Photos

©Fondation DiDé